



Heur de travail sup ou recup

Par **rudyamiensgwa**, le **27/11/2008** à **20:22**

Bonjours

suite a quel que souci dans mon lieu de travail je souhaiterais être éclairé sur les question suivantes

Question :

- Le nombre d'heure légal travaillé est fixé par semaine ou par mois.
- Quel est le nombre maximum travaillé par semaine ou par mois ?
- Quel est la non de cette article dans le code du travail ?
- Es que l'employeur et obligé de mettre la convention collectif accéssive a tout les salarier ?
- En cas de refus avec quel article du code du travail peut on faire plier ?
- Le nombre heurs légal de travail pas jour ?

mercie de bien vouloir me répondre SVP

Par **Visiteur**, le **27/11/2008** à **20:35**

bonsoir,

quel est votre souci ?

trop de questions pour pouvoir vous répondre correctement !